

H-France Review Vol. 17 (October 2017), No. 189

Dominique Godineau, *Les Femmes dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle*. Paris, Armand Colin, 2015. 312 pp. Notes, bibliographie, index. 29.00€ (pb). ISBN 978-2-2006-0158-4.

Review by Eliane Viennot, Université Jean Monnet (Saint-Étienne).

Sans doute était-il bienvenu de rééditer *Les Femmes dans la société française, XVIe-XVIIIe siècle*, paru une unique fois en 2003 (si l'on en croit le catalogue de la BNF), et vraisemblablement épuisé depuis longtemps. Il est toutefois surprenant que le nouvel *opus*, dont le titre a été très légèrement modifié, soit présenté en quatrième de couverture comme « s'inscrivant dans la problématique récente sur l'histoire des femmes et du genre ». Il est en effet, à peu de choses près, la reproduction de l'édition précédente (neuf chapitres répartis en trois sections : « Images de 'la femme' et vie quotidienne des femmes », « Des domaines interdits ? (XVIe-XVIIe siècle) », « Construire un monde nouveau »). Dans l'introduction, les trois premiers paragraphes ont été remplacés par cinq nouveaux. Dans le corps du livre, dix travaux postérieurs à 2003 ont permis de modifier une phrase du premier chapitre (à propos de l'héritage, note 6) et d'ajouter l'équivalent de deux pages (dont un peu plus d'une dans le troisième chapitre consacré au travail). La conclusion générale est identique.

Le savoir délivré ici repose donc pour l'essentiel sur des recherches effectuées au plus tard au tout début des années 2000 (les trois quarts des références bibliographiques puisant dans les travaux des années 1980-1990), et le livre reproduit l'appréhension des phénomènes à laquelle avait abouti l'« histoire des femmes » de ces décennies. La nouvelle ouverture signale pourtant qu'un grand nombre de domaines ont été vigoureusement explorés ou revisités au cours des quinze premières années du nouveau siècle, tant du point de vue particulier de l'histoire des femmes de l'Ancien Régime, que du point de vue plus général des infléchissements apportés à cette histoire par le développement de celle du genre. Si la bibliographie finale en donne une idée salutaire, c'est sans effet sur le propos tenu dans l'ouvrage.

L'avancée des recherches met notamment en lumière les angles morts de cette période. Ainsi, les quinze travaux postérieurs à 2003 listés dans la seule section « Espace public, vie sociale, politique » de la bibliographie, parmi lesquels onze portent directement sur le pouvoir politique (de certains groupes de femmes, de certaines femmes en particulier, des femmes en général) mettent particulièrement à mal le court chapitre quatre (« Le pouvoir politique »), reproduit à l'identique d'une édition à l'autre, et toujours situé en ouverture de la partie intitulée « Des domaines interdits ? ». On peut en outre regretter que quelques erreurs factuelles n'aient pas été rectifiées : Louise de Savoie n'a pas effectué trois régences, comme le laisse croire l'énoncé « 1515, 1523, 1525 » du tableau de la page 98, mais deux : en 1515, puis en 1523-1525—flottement confirmé par le passage sur « Les régentes », où l'on peut lire que François I^{er} la nomma « plusieurs fois » à ce poste (p. 104). Et Marguerite de Valois ne s'est pas séparée du futur Henri IV en 1578—année où elle est au contraire allée le rejoindre en Gascogne—mais en 1585 (p. 99). Il est par ailleurs regrettable que le nom d'Anne de France, qui inaugura magistralement la liste des régences féminines de cette époque, formant les principales dirigeantes du premier seizième siècle (avec Louise, Diane de Poitiers, Marguerite d'Autriche...), qui resta au pouvoir—manifestement ou non—durant tout le

règne de Charles VIII (1483-1498), et qui mit en place la politique que les suivantes allaient développer (notamment la « cour des dames »), ne soit pas évoqué.

La contestation tous azimuts soulevée par les divers handicaps et empêchements imposés aux femmes durant les siècles qui précèdent la Révolution, cette « Querelle des femmes » identifiée depuis la fin du dix-neuvième siècle par les historiens et les historiennes, est de même singulièrement sous-estimée au regard du renouveau dont elle a fait l'objet ces dernières années, en France comme à l'étranger—puisque c'est un phénomène européen. [1] Là encore, certains des ouvrages porteurs de ce renouveau sont pourtant signalés dans la bibliographie, notamment la série *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de la Renaissance aux lendemains de la Révolution*—dont, curieusement, un seul des deux volumes parus en 2013 est signalé (celui qui porte sur la période 1600-1750 ; l'autre explorant les années 1400-1600). Or les travaux consacrés à cette gigantesque polémique au cours de ces dernières décennies ne se caractérisent pas seulement par leur ampleur, mais par une remise en cause profonde de l'interprétation qui avait dominé dans la seconde moitié du vingtième siècle, sous l'influence de l'étude d'Émile Telle sur *L'Œuvre de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, et la querelle des femmes* (1937), puis de quelques autres universitaires ayant appelé à ne pas la prendre au sérieux car relevant du simple « jeu littéraire ».

Les spécialistes estiment aujourd'hui (comme c'était du reste déjà le cas de Joan Kelly en 1982), [2] qu'il s'agit au contraire de discours visant, pour les adversaires des femmes, à accompagner la dégradation de leurs positions à l'époque où se forment les États modernes, ou, pour leurs partisans, à freiner cette évolution. La présente édition campe toujours sur la ligne « française » des années 1980 : « La Querelle est avant tout un jeu littéraire né à la cour » (p. 19). À quoi s'ajoute une erreur chronologique puisqu'il est dit là que, « fait nouveau », elle porte aussi sur l'instruction. Comme si Christine de Pizan n'avait pas écrit : « Si c'était la coutume d'envoyer les petites filles à l'école et de leur enseigner méthodiquement les sciences, comme on le fait pour les garçons, elles apprendraient et comprendraient les difficultés de tous les arts et de toutes les sciences tout aussi bien qu'eux » (*La Cité des dames*, 1404). Comme si Martin Le Franc n'avait pas fait reprendre cette thématique par son *Champion des dames* (1441). Comme si l'humaniste Corneille Agrippa ne s'était pas élevé avec véhémence contre toutes les privations infligées aux filles et aux femmes dans son *De nobilitate et praecellentia foeminei sexus* (cité, mais toujours donné pour traduit en 1537, alors qu'il le fut dès 1530).

Dans le même ordre d'idées, on peut regretter que « La chasse aux sorcières » (pp. 139-142), qui marque une bonne moitié de la période couverte par cet ouvrage, soit classée dans le chapitre consacré à la religion (alors qu'il est noté qu'elle est conduite par des juges laïcs) et que rien ne rappelle qu'elle dure déjà depuis près de cent ans lorsque débute le seizième siècle. Cette chasse aux sorcières devrait être mise en relation avec les reculs enregistrés sur les terrains du droit, du travail et de la politique à partir de la fin du quatorzième siècle, des reculs que vient renforcer la misogynie incessante des discours de l'époque.

Tous ces sujets mettent en évidence la coupure artificielle trop souvent acceptée par la communauté historienne française, entre la première partie de la Renaissance (laissée aux « médiévistes ») et le seizième siècle (qui serait le premier à relever de « l'époque moderne »). Déjà très dommageable pour l'histoire de l'art et des idées, cette coupure chronologique rend particulièrement peu compréhensibles les phénomènes touchant à l'histoire des relations entre les sexes, et elle demanderait *a minima*—même si c'est l'éditeur qui l'impose—à être problématisée.

Un dernier domaine appelle des regrets : celui de la production littéraire des femmes du temps des « ruelles » et de celui qui précède (ce dernier étant réduit à trois petites pages, elles-mêmes restreintes aux « Doctes filles de la Renaissance », p. 158). Entièrement redevable aux thèses d'Évelyne Berriot-Salvadore (1990), de Linda Timmermans (1993) et de Myriam Maître (1999), ce développement accusait déjà en 2003 un contraste avec le renouvellement des savoirs engendrés par la série des quatre colloques « Femmes écrivains [françaises] sous l'Ancien Régime » tenus aux États-Unis et au Canada entre 1993

et 1999. Mais la poursuite de ces investigations (un colloque de plus au Québec, deux en France à l'initiative de la Société internationale pour l'étude des femmes de l'Ancien Régime fondée en 2000), de même que tous ceux qui ont été consacrés dans l'Hexagone à des monographies d'écrivaines, auxquels s'ajoutent les nombreuses éditions critiques qui ont vu le jour depuis la fin des années 1990, font cruellement ressentir la pauvreté de cette section.

En bref, si ce livre avait en son temps marqué un net progrès (on ne disposait pas, alors, de synthèse sur l'histoire des femmes de ces siècles), sa réédition s'avère décevante, tant la recherche a progressé depuis, et tant le point de vue qu'on porte sur cette histoire s'est déplacé. Ajoutons que le « mini-toilettage » effectué aurait pu aller jusqu'à mettre au féminin les termes *écrivain* et *auteur* encore infligés aux femmes en 2003, d'autant qu'*écrivaine* et *autrice* étaient utilisés aux seizième et dix-septième siècles. On aurait pu aussi s'abstenir d'orner la première ligne de l'introduction du malheureux « lecteur/trice/s » qui la défigure inutilement.

NOTES

[1] Joan Kelly, "Early feminist theory and the 'Querelle des Femmes', 1400-1789," *Signs* 8.1 (1982): 4-28.

[2] Voir Armel Dubois-Nayt, Marie-Élisabeth Henneau et Rotraud von Kulesa, eds., *Revisiter la « Querelle des femmes »*. *Discours sur l'égalité/inégalité des sexes en Europe, de 1400 aux lendemains de la Révolution* (Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2015).

Eliane Viennot
Université Jean Monnet (Saint-Étienne)
eliane-viennot@orange.fr

Copyright © 2017 by the Society for French Historical Studies, all rights reserved. The Society for French Historical Studies permits the electronic distribution of individual reviews for nonprofit educational purposes, provided that full and accurate credit is given to the author, the date of publication, and the location of the review on the H-France website. The Society for French Historical Studies reserves the right to withdraw the license for edistribution/republication of individual reviews at any time and for any specific case. Neither bulk redistribution/republication in electronic form of more than five percent of the contents of *H-France Review* nor republication of any amount in print form will be permitted without permission. For any other proposed uses, contact the Editor-in-Chief of H-France. The views posted on *H-France Review* are not necessarily the views of the Society for French Historical Studies.